

Un bon lecteur

En fonction d'une certaine **vitesse de lecture** (de 250 à 300 mots/minute), la compréhension du lecteur dépend des **connaissances préalables (vocabulaire)** que ce dernier possède relativement au sujet du texte. Ainsi, le niveau de connaissances dans un domaine influence la vitesse et la capacité à comprendre un texte; plus le lecteur dispose de connaissances préalables, plus il arrive à reconnaître rapidement les mots porteurs de sens.

Dans l'exemple suivant :

La métacognition implique des éléments déclaratifs et la mise en œuvre d'éléments procéduraux dans un esprit de cohabitation afin de permettre l'autorégulation des actions pour la réussite des éléments visés initialement.

Le bon lecteur décodera...

La métacognition = conscience de ses processus intellectuels

implique des éléments déclaratifs = connaissances

et la mise en œuvre d'éléments procéduraux = des savoir-faire

dans un esprit de cohabitation = interagir

afin de permettre l'autorégulation des actions = évaluation et réajustement par la personne elle-même

pour la réussite des éléments visés initialement. = dans le but d'atteindre un objectif

Outre l'importance de votre décodage du vocabulaire, votre niveau de maîtrise de la langue influence votre capacité de traitement. Par exemple, l'utilisation du mot *néanmoins* renvoie à l'énoncé d'une atténuation ou d'une opposition? Réponse, une opposition. En ce sens, votre connaissance des marqueurs de relation (ou organisateurs textuels) augmente ou entrave votre capacité à identifier des éléments importants. Il en va de même en ce qui a trait aux éléments liés à la **syntaxe**, souvent complexe, ou aux **structures de textes** qui, elles, favorisent l'anticipation et la lecture rapide.

Le bon lecteur

- Avoir une bonne vitesse de lecture
- Enrichir son vocabulaire :
 - Connaître son domaine d'études (Créer son propre lexique)
 - Connaître les règles de morphologie des mots
 - (Consulter des répertoires de préfixe et suffixe ou des lexiques)
 - Maîtrise des mots de relation (voir la section traitant des travaux écrits)
- Connaître les structures de textes récurrentes (Voir annexes TÉ-1 et TÉ-2)
- Connaître les règles de la syntaxe (consulter le site du Centre de Communication Écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>)